

SUBVENTIONS DU FONDS DU SPORT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Subventions pour les compétitions sportives

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne <u>Compétitions sportives (be.ch)</u> <u>après la manifestation</u>, au plus tard le 31 décembre de l'année civile suivante. Les subventions sont plafonnées à 10 000 francs par compétition et se basent sur deux critères : le nombre de participantes et de participants ainsi que les frais de compétition imputables.

Dans le Jura bernois, le Conseil du Jura bernois (CJB) fixe les montants dans un règlement spécifique.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Fédération Suisse de gymnastique La Neuveville	Course des Pavés 2024	10'000 francs
Green Valley Western Riding, Tramelan	Rencontres Equestres 2024	9'020 francs
Arc et forêt Tavannes	Parcours 3D Le FUET / Tavannes	2'720 francs
Minigolf Club Orval, Reconvilier	Tournoi populaire de minigolf	620 francs
		22'360 francs



Subventions pour la construction et remise en état d'infrastructures sportives

Ont droit à une subvention : les associations ou fédérations sportives cantonales bernoises, les organisations cantonales bernoises d'utilité publique ou les communes bernoises. À noter que les infrastructures doivent être accessibles à un large public et situées dans le canton de Berne. La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne Construction et remise en état d'infrastructures sportives (be.ch) avant le début du projet.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Commune Municipale de Tramelan	Rénovation vestiaire dames piscine	12'570 francs

Informations

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Madiana Vanndevoir, secrétaire générale du CJB, 031 636 12 48

